Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260413-CMDU130426011-DE

COMMUNE de SAINT-NOLFF
Morbihan

Tél : 02.97.45.47.59

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le treize avril, le Conseil municipal de la commune de Saint-Nolff dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire à la mairie sous la présidence de madame Karine ALBANHAC, maire.

Date de la Convocation : 7 avril 2026

Présents :
K. ALBANHAC, C. PLUS, F. MAUMAS, P. IMBERT, P. DELAHAYE, A. FERTÉ-DEVIN, G. LE DERRIEN, M. FEUILLET, T. BESNARD, B. NÉDÉLEC, T. VIEILLE-CESSAY, R. SALONDY, J. BENARD-TERRIEN, C. BRICE, C. LAMOURIC, G. VASSEUR, M. GRECO, A. KNOERLÉ, L. POUHAUT, P-Y. MATEL, S. ESLAN, S. PASCO, D. BERTHO, B. GICQUEL, E. ANDRIEU, P. CASTELL, M-T. PERENNOU

Absents : néant

Membres en exercice : 27
Membres présents : 27
Membres absents : 0
Procurations : 0
Votants : 27

Caroline LAMOURIC a été élue secrétaire de séance.

11 - DEFINITION ET ATTRIBUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame la Maire expose :

L'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au conseil municipal de constituer des commissions municipales. Dans les communes de plus de 1000 habitants, elles devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Ce même article précise que le maire en est le président de droit et que lors de leur première réunion, les commissions désignent leur vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le nombre, la dénomination et la composition des commissions dans les conditions suivantes :
-Le nombre des commissions est fixé à 8
-Le nombre de membres par commission est fixé à 6
-Les membres seront élus par le conseil municipal au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux, peut présenter une liste même incomplète. Les sièges sont attribués d'après l'ordre de présentation des candidats sur chaque liste.

-Les commissions proposées sont les suivantes :

-Finances
-Ressources Humaines
-Petite enfance, enfance, jeunesse et vie scolaire
-Vie économique et attractivité
-Vie associative, culture, patrimoine, sports
-Travaux, urbanisme voirie, bâtiments
-Communication et information citoyenne
-Environnement, cadre de vie, ressources naturelles

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260413-CMDU130426011-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces propositions **à l'unanimité** et procède à l'élection des membres de ces commissions. La liste d'opposition désigne un suppléant en cas d'absence.

❑ Election des membres titulaires et suppléants à la commission Finances

Gwendal LE DERRIEN, titulaire
Thaddée VIEILLE-CESSAY, titulaire
Caroline PLUS, titulaire
François MAUMAS, titulaire
Marie FEUILLET, titulaire

Eric ANDRIEU, titulaire
Philippe CASTELL, suppléant

Vote : **unanimité**

❑ Election des membres titulaires et suppléants à la commission Ressources Humaines

Karine ALBANHAC, titulaire
Caroline PLUS, titulaire
Thierry BESNARD, titulaire
Sylvie ESLAN, titulaire
Marie FEUILLET, titulaire

Sabrina PASCO, titulaire
Eric ANDRIEU, suppléant

Vote : **unanimité**

❑ Election des membres titulaires et suppléants à la commission petite enfance, enfance, vie scolaire et jeunesse

Marie FEUILLET, titulaire
Caroline LAMOURIC, titulaire
Thaddée VIEILLE-CESSAY, titulaire
Pierre DELAHAYE, titulaire
Caroline PLUS, titulaire

Sabrina PASCO, titulaire
Marie-Thérèse PERENNOU, suppléante

Vote : **unanimité**

❑ Election des membres titulaires et suppléants à la commission Vie économique et attractivité

Thierry BESNARD, titulaire
Gwendal LE DERRIEN, titulaire
Brigitte NEDELEC, titulaire
Caroline LAMOURIC, titulaire
Julie BENARD-TERRIEN, titulaire

Daniel BERTHO, titulaire
Bénédicte GICQUEL, suppléante

Vote : **unanimité**

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260413-CMDU130426011-DE

❑ Election des membres titulaires et suppléants à la commission Vie associative, culture, patrimoine, sports

François MAUMAS, titulaire
Richard SALONDY, titulaire
Alan KNOERLE, titulaire
Christophe BRICE, titulaire
Pascale IMBERT, titulaire

Bénédicte GICQUEL, titulaire
Philippe CASTELL, suppléant

Vote : **unanimité**

❑ Election des membres titulaires et suppléants à la commission Travaux, urbanisme voirie, bâtiments

Pierre DELAHAYE, titulaire
Gaël VASSEUR, titulaire
Pierre-Yves MATEL, titulaire
Anouk FERTE-DEVIN, titulaire
Laurence POUHAUT, titulaire

Daniel BERTHO, titulaire
Eric ANDRIEU, suppléant

Vote : **unanimité**

❑ Election des membres titulaires et suppléants à la commission Communication et information citoyenne

François MAUMAS, titulaire
Brigitte NEDELEC, titulaire
Richard SALONDY, titulaire
Thaddée VIEILLE-CESSAY, titulaire
Caroline PLUS, titulaire

Philippe CASTELL, titulaire
Bénédicte GICQUEL, suppléante

Vote : **unanimité**

❑ Election des membres titulaires et suppléants à la commission Environnement, cadre de vie, ressources naturelles

Anouk FERTE-DEVIN, titulaire
Julie BENARD-TERRIEN, titulaire
Laurence POUHAUT, titulaire
Gaël VASSEUR, titulaire
Christophe BRICE, titulaire

Marie-Thérèse PERENNOU, titulaire
Sabrina PASCO, suppléante

Vote : **unanimité**

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme
En mairie, le 14 avril 2026
Le maire,
Karine ALBANHAC

MAIRIE DE SAINT-NOLFF
56 MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215602319-20260413-CMDU130426011-DE